

## des hypothèses

Les performances énergétiques de la menuiserie sont établies pour un **bâtiment de référence** :

- Ses dimensions sont 12 m \* 8 m \* 2,70 m (L\*I\*h), composé de 4 pièces identiques avec des orientations différentes
- La surface vitrée représente 20% de la surface au sol : 4% au Nord, Est et Ouest, et 8% au Sud.
- Chaque fenêtre mesure 1,2 m x 1,6 m.

Pour l'étiquetage des fenêtres verticales on suppose que les combles ne sont pas utilisés (non aménagés). Le toit est incliné de 30° et est orienté Nord/Sud.

Pour l'étiquetage des fenêtres de toit, les combles deviennent aménageables et donc chauffés (même consigne que pour le reste du bâtiment). Trois fenêtres de toit sont positionnées au Nord et trois au Sud. La surface de fenêtres de toit correspond à 20% de la surface habitable des combles. La pente du toit est de 45° pour les zones Z1 et Z2 et 20° pour la zone Z3.

Le bâtiment repose sur un vide sanitaire non chauffé. Les caractéristiques thermiques des parois opaques sont supposées au niveau RT 2005.

Les infiltrations d'air sont supposées égales à 0,4 vol/h. Aucune autre ventilation n'est supposée. Aucune charge interne n'est considérée.

**Aucun système de protection extérieure n'est pris en compte afin d'évaluer l'impact de la fenêtre seule.**

Les températures de consigne sont celles de la Réglementation Thermique en vigueur :

- pour les besoins de chauffage : 19°C la journée et 17°C la nuit.
- pour les besoins de refroidissement : 26°C.